



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2020

RÉSOLUTION n° 2020 – 13

Mise en œuvre des projets d'interfaces et informationnels, la tierce maintenance applicative et la gouvernance des données du système d'informations

- Vu le code forestier, notamment son article D 222-7, aliéna 15 ;
- Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 26 novembre 2020 ;
- Sur le rapport du Directeur général et après en avoir débattu ;

Le Conseil d'administration,

Autorise le Directeur général à signer le marché avec les sociétés retenues par la commission d'appel d'offres, à savoir :

- Lot n°1 : KEYRUS
- Lot n°2 : DATAVALUE CONSULTING

Le Président du Conseil d'administration,

Jean-Yves CAULLET